

Conseil Municipal du 24 novembre 2015 à LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , M.J.Lance , I.Faure , F.Ladeuil, J.L.Baumann , R.Lestang , D.Privat , T. Dufraix, V.Celérier, M.Chevreux, JL Bernard

Absents excusés : P. Montauriol (procuration à T.Dufraix), M.Kine (procuration à JL Baumann), G.Bashford (procuration C.Faure), J.M Chinouilh (procuration R.Lestang)

Secrétaire de séance : Isabelle FAURE

Début de la séance à 18h45

DELIBERATIONS

Dématérialisation actes :

Mme le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la dématérialisation déjà mise en place pour une partie de notre comptabilité, il est souhaitable d'étendre cette télétransmission par voie électronique des actes via la préfecture. Sont concernés les budgets, délibérations, arrêtés. **Délibération votée à l'unanimité.**

Avis Préfecture sur adhésion Grand Périgueux

Le conseil municipal doit se prononcer sur la proposition de M. le Préfet au vu d'une entrée de la CCPVTT au Grand Périgueux.

Mme le Maire présente les documents. Sont évoquées : la fiscalité, la gestion du personnel, les routes intercommunales.

Date du regroupement prévu : 1^{er} janvier 2017.

La délibération pour l'entrée de la CCPVTT au Grand Périgueux est votée à l'unanimité.

POINTS

Devenir du RPI

23 élèves de Lacropte et 47 élèves de Cendrieux sont scolarisés dans le RPI. A la rentrée 2016, nous risquons de perdre une classe.

La question de la garderie est soulevée : cela représente un coût pour la commune.

Mme Le Maire souhaite organiser une réunion avec les parents d'élèves et M. le Maire de Cendrieux pour discuter du devenir du RPI. Le conseil municipal prend le temps de la réflexion. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Infos données par Mr le Préfet sur l'Etat d'urgence

Les maires étaient conviés vendredi 20 novembre dernier à la Préfecture pour les informer des conduites à tenir. Mme le Maire nous présente le rapport de cette réunion. Il faut être vigilant en tant que citoyen.

Complexe rural

Le mandataire judiciaire nous confirme par mail que la licence du bar ainsi que le tabac font bien partie de la vente. A ce jour, plusieurs candidatures de reprises ont été déposées auprès du mandataire. Seul le juge prendra une décision.

Travaux mairie

La première tranche est bientôt achevée. Reste les peintures.

Journal municipal

En cours de rédaction, la commission finalise le document qui sera distribué en fin d'année.

Le Maire clôture la séance à 20 h 45.